

UTI GROUP SA

au capital de 1 791 797,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET'

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 12 2019

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

IGREC
50, rue Copernic
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme
68 rue de Villicrs
92352 LEVALLOIS PERRET

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 12 2019

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UTI GROUP S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwill

Risque identifié

Le Groupe UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe dans le cadre desquelles elle a comptabilisé plusieurs goodwill.

Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis, sont décrits dans la note 3 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) des activités dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées. Ainsi, les goodwill des entreprises intégrées dans l'activité UTI GROUP ont été affectés aux UGT de cette activité.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 10 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des goodwill ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'UGT relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs du secteur ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'UGT composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3 donnait une information appropriée.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 26 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

VI. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 11^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 20^{ème} année, dont respectivement 11 et 19 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

VII. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VIII. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Conseil d'administration

Nous remettons au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le

cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 29 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

Saint Honoré BKA



Frédéric Burband

IGREC



Rose Guagliardo



COMPTES CONSOLIDES au 31/12/2019

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP
(UTIGROUP.)**

**Société anonyme au capital de 1 791 797,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048**

UTIGROUP.
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(montants en milliers)

	note	31/12/2019	31/12/2018
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	9 950	10 950
Immobilisations incorporelles	4	11	18
Immobilisations corporelles	5	34	366
Droits d'utilisation des actifs loués	5	2 802	0
Immobilisations financières	6	775	727
Impôts différés actifs	16	256	226
Total des actifs non courants		13 828	12 287
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	501	531
Autres actifs courants	7	1 758	1 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	243	992
Total des actifs courants		2 502	3 234
Total de l'actif		16 330	15 521

	note	31/12/2019	31/12/2018
Passif			
Capital social	9	1 792	1 772
Primes	9	2 745	2 705
Réserves consolidées	9	852	773
Résultat consolidé		-1 041	215
Total des capitaux propres (part Groupe)		4 347	5 466
Intérêts minoritaires		-1	0
Capitaux Propres		4 346	5 466
Passifs non courants			
Provisions	10	1 031	974
Dettes financières à long terme	11	226	288
Dettes de loyers à long terme		2 561	0
Impôts différés passif			
Total des passifs non courants		3 819	1 262
Passifs courants			
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 585	2 050
Autres passifs courants	12	5 131	5 991
Dettes financières à court terme	11	1 114	527
Dettes loyers à court terme	11	335	226
Total des passifs courants		8 165	8 793
Total du passif		16 330	15 521

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires net	14	23 495	27 298
Achats consommés		-3 901	-5 701
Autres achats et charges externes		-2 055	-2 437
Impôts et taxes		-267	-402
Charges de personnel	14	-16 413	-18 337
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	-464	79
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	41	98
Résultat opérationnel courant		436	597
Autres produits non courants	14	0	0
Autres charges non courantes	14	-1 000	
Résultat opérationnel		-564	597
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-63	-76
Coût de l'endettement financier net		-63	-76
Autres produits et charges financiers	14	-101	-13
Résultat avant impôts des activités ordinaires		-728	508
Charge d'impôts sur le résultat	16	-313	-293
Résultat net		-1 041	215
Résultat net attribuable au intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Résultat net de l'exercice		-1 041	215
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		0	0
Résultat global total		-1 041	215
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	-0,117	0,024
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	-0,117	0,024

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	-1 041	215
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	1 077	-79
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	0
Plus et moins value de cession	-59	-96
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	1	14
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-21	54
Coût de l'endettement financier net	63	76
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	313	293
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	354	423
Impôts versés	-289	-234
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-1 606	1 106
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	-1 540	1 295
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-101	-408
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	84	110
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	13	16
Variation des prêts et avances consentis		
Incidence des variation de périmètre	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-4	-282
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	54	0
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et ventes d'actions propres	0	0
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	450	200
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	586	322
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-750	-318
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-63	-76
Incidence des variation de périmètre		
Autres flux liés aux opérations de financement :		
- Variation des créances d'affacturage non garanties	222	-535
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	499	-407
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES		
FLUX NET DE TRESORERIE	-1 045	606

Trésorerie au 1er Janvier	961	-346
Reclassement des créances d'affacturage non garantie au 31/12/2017	0	701
Trésorerie au 01/01/2018 corrigée	961	355
Flux nets de l'exercice	-1 045	606
Trésorerie à fin de période	-84	961

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (attribuable aux actionnaires de la société mère)	Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	1 772	2 705	-273	1 058	0	5 262	1	5 261
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				215		215		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				215	0	215		215
Affectation en réserves			1 058	-1 058		0		
Incidence rachat obligations								
Incidence des opérations d'éliminations des actions								
Attribution stocks options				-11		-11		
Variations diverses				0		0		
				-1		-1		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	1 772	2 705	773	215	0	5 465	1	5 464
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-1 041		-1 041		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				-1 041	0	-1 041		-1 041
Affectation en réserves			215	-215		0		
Incidence rachat obligations						0		
Incidence des opérations d'éliminations des actions						0		
Application d'IFRS 16 - Location simple et crédits baux				-1		-1		
Exercice de stocks options				-125		-125		
Variations diverses				0		60		
				-10		-10		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019	1 792	2 745	852	-1 041	0	4 349	1	4 348

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS	7
BILAN - ACTIF	16
Note 3 – GOODWILL	16
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17
Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	19
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	19
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
BILAN - PASSIF	22
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	22
Note 10 – PROVISIONS	24
Note 11 – DETTES FINANCIERES	25
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS	28
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE	29
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	32
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL	32
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL	34
Note 16 – IMPOTS	36
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION	38
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	39
Note 19 – EFFECTIF MOYEN ET CICE	40
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	41
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS	41
Note 21 – SOCIETE MERE	42
Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	42
Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43
Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	43

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTIGroup. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTIGroup. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 26 mars 2020, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTIGroup. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTIGroup. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 27 mai 2020.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats d'assistance technique ou fonctionnelle avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2019 ainsi qu'en 2018.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice, abstraction faite de la pandémie de COVID-19.

Les états financiers du Groupe ont été préparés sur la base de continuité de l'activité. Les activités n'ont commencé à être affectées par la pandémie qu'à partir du mois de mars 2020 et le Groupe s'attend à un impact sur les comptes 2020.

Le Groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Au 26 mars 2020, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTIGroup. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2019, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire dans les comptes au 31 décembre 2019 :

- IFRS 16 (contrats de location), entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019

IFRS 16 remplace les normes IAS 17 « contrats de location », IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme d'un contrat de location ».

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe applique la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée. Par conséquent, l'impact cumulé de l'application de la norme IFRS 16 sera reconnu comme un ajustement du solde des réserves consolidées au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement de la période comparative.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats en vie avant le 1^{er} janvier 2019 et qui répondent à la définition d'un contrat de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4.

Le Groupe a également appliqué certaines exemptions autorisées par IFRS 16.5, à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a reconnu les droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers et aux véhicules utilisés par les salariés. La dette de location reconnue le 31 décembre 2019 est de 2 896 K€, une grande partie provenant des contrats de location immobiliers. Cette dette est exclue de la dette financière nette telle que définie par le Groupe, et par conséquent le flux de trésorerie disponible selon la définition Groupe demeure comparable avec les exercices précédents. Les dettes liées aux contrats de location financement précédemment reconnues sous IAS 17 et toujours en vie au 31 décembre 2019 ont été reclassées de la dette financière à la dette de location.

Les droits d'utilisation des actifs loués présentent une valeur nette comptable à l'actif de 2 532 K€ au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, la nature des charges encourues à travers les contrats de location a évolué. L'application de la norme IFRS 16 remplace la charge linéaire des contrats de location simple par une charge d'amortissement du droit d'usage des actifs sous-jacents et une charge d'intérêts sur la dette de location associée. Sur l'exercice 2019, la charge d'amortissement s'élève à 407 K€ et la charge d'intérêts à 63 K€.

- Les autres normes et interprétations applicables pour le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2019, ci-après listées, n'ont pas d'impact significatif sur ses résultats et sa situation financière :
 - o IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux (publié le 7 juin 2017),
 - o Amendements à IAS 19 : Avantages du personnel : modification, réduction ou liquidation d'un régime (publié le 7 février 2018),
 - o Amendements à IFRS 9 : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative (publié le 12 octobre 2017),
 - o Amendements à IAS 28 : Intérêts à long terme dans les entreprises associées et des coentreprises (publié le 12 octobre 2017).
 - o Annual improvements (cycle 2015-2017) : Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2015-2017 (publié le 14 mars 2019).

Le Groupe n'a appliqué aucune des nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019. Il s'agit principalement des textes suivants :

Textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application sera obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- Amendement à IFRS 3 : « Définition d'une entreprise »,
- Amendement aux références au Cadre conceptuel des IFRS,
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »,
- Amendements à IFRS 9, IAS 3 et IFRS 7 : « Réforme de la comparaison des taux d'intérêts ».

Texte non encore adopté par l'Union Européenne :

- IFRS 17 : « Contrats d'assurance »,

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés annuels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTIGroup. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTIGroup. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTIgroup 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 338 667 082	100,00%	100,00%
SAS UTIgroup Est 19, rue de la Haye 67 300 SCHILTIGHEIM RCS Strasbourg : 385 096 615	100,00%	100,00%
SàRL UTIgroup Luxembourg 1, rue Isaac Newton L~2242 Luxembourg RCS Luxembourg : B 65 635	98,00%	98,00%
SAS UTIgroup Rhône Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon RCS Lyon : 380 667 774	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre UTI et son client. Un contrat existe s'il est probable que UTI recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagés à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client avant le paiement effectif.

Le chiffre d'affaires est reconnu quand UTI transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par UTI. Quand UTI a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant. Sinon, le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus si ces coûts ne sont pas supportés de manière uniforme sur la période couvrant le service rendu. Quand UTI construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, dans la mesure où l'obligation de performance d'UTI consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que UTI a un droit irrévocable

à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2019.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « *dépréciation d'actifs* », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie

largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des dépréciations sont comptabilisées sur la base d'une matrice des risques de pertes de crédit attendues. Compte tenu de l'excellente qualité du risque de crédit des clients d'UTI GROUP et des assurances-crédits souscrites dans le cadre du contrat d'affacturage, cette matrice n'a pas modifié le niveau des dépréciations à comptabiliser. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraite et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2019.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette. L'emprunt en obligations convertibles en actions correspond à cette définition.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619

Dépréciations	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Goodwill UTI GROUP	-7 669	-1 000		-8 669
	-7 669	-1 000	-	-8 669

Valeur nette	10 950	-1 000	-	9 950
---------------------	---------------	---------------	---	--------------

Valeurs brutes	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	31/12/2018
UTI GROUP	15 541			3 078	18 619
UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			- 1 860	-
UTIgroup. Est	1 218			- 1 218	-
	18 619	-	-	-	18 619

Dépréciations	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	31/12/2018
UTI GROUP	-	6 232		- 1 437	7 669
UTIgroup. Rhône-Alpes	-	860		- 860	-
UTIgroup. Est	-	577		- 577	-
	-	7 669	-	-	7 669

Valeur nette	10 950	-	-	-	10 950
---------------------	---------------	---	---	---	---------------

Au 31 décembre 2019, le Groupe a affecté son goodwill à une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Pour rappel, au cours de l'exercice 2018, des changements opérationnels au sein du Groupe sont intervenus, incluant notamment une réorganisation de la direction commerciale. Ces changements opérationnels et l'unicité renforcée du management ont conduit la direction à réévaluer le fonctionnement et l'autonomie de ses UGT. Suite à cette revue de l'interdépendance financière et commerciale des anciennes UGT, la direction a décidé de piloter les allocations de ressources et retours sur investissements à partir d'une UGT unique, UTI GROUP. Par conséquent, les anciennes UGT UTIgroup. Rhône-Alpes et UTIgroup. Est ont été regroupées au sein de l'UGT UTI GROUP au cours de l'exercice 2018. Aucun changement de définition ou de périmètre de l'UGT n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.

Le groupe effectue des tests de valeur au moins une fois chaque année et plus s'il apparaît des indices de pertes de valeur.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de son UGT est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini)

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour l'ensemble des UGT comme en 2018.

Le taux d'actualisation retenu (WACC) au 31 décembre 2019 s'élève à 9,19%, contre 9,41% au 31 décembre 2018.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG) pour l'exercice 2019.

À l'issue de cet examen, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable de l'UGT UTI GROUP est inférieure à sa valeur comptable dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2019 de 1 000 K€.

Une dépréciation complémentaire de 1 000 K€ a par conséquent été comptabilisée.

Il a été établi des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants :

- Une augmentation du taux de croissance à long terme de 0,5 ou 1 point ;
- Une diminution du taux de croissance à long terme de 0,5 ou 1 point ;
- Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5 ou 1 point ;
- Une diminution du taux d'actualisation de 0,5 ou 1 point ;
- Une combinaison des variations de paramètres de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation retenus ci-dessus.

Toutes choses étant égales par ailleurs, ces variations de paramètres ne conduisent pas le Groupe à revoir le montant de la dépréciation complémentaire de 1 000 K€ comptabilisée.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2019	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Valeur brute					
Autres immobilisations incorporelles	624		4	85	543
Amortissements					
Autres immobilisations incorporelles	-606		-10	-85	-532
Valeur nette	18		-7	0	11

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	614	10		624
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-598	-9		-606
Valeur nette	17	1	0	18

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2019	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Valeur brute					
Matériel et outillage	-				-
Droits d'utilisation des actifs loués		3 445		27	3 418
Autres immobilisations corporelles	1 531	-322	37	403	843
	1 531	3 123	37	430	4 261
Amortissements					
Matériel et outillage	0				0
Droits d'utilisation des actifs loués		-1 630	-407	-1 421	-816
Autres immobilisations corporelles	-1 165	14	-36	-378	-809
	-1 165	-1 616	-443	-1 799	-1 425
Valeur nette	366		-406	2 203	2 836

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	1 206	340	14	1 531
	1 206	340	14	1 531
Amortissements				
Matériel et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	-1 108	-57		-1 165
	-1 108	-57	0	-1 165
Valeur nette	97	283	14	366

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles. Le financement d'équipement par des contrats de location financement s'élève à 322 K€ au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019 le droits d'utilisation des actifs loués s'élève à 3 418 K€.

Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2019	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Valeur brute					
Participations non consolidées	2			2	0
Prêts au personnel et autres	624		60	11	673
Dépôts et cautionnements	101		0		101
	727		60	13	775
Provisions					
Participations non consolidées	0				0
Valeur nette	727		60	13	775

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Valeur brute				
Participations non consolidées	2			2
Prêts au personnel et autres	584	53	12	624
Dépôts et cautionnements	101	5	4	101
	686	57	16	727
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	686	57	16	727

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée de ces prêts s'élève ainsi à 673 K€ au 31 décembre 2019 contre 624 K€ au 31 décembre 2018.

La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients	615	645
Dépréciations pertes de crédits attendus	-114	-114
Comptes de régularisation rattachés		
Total	501	531

Autres créances

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel et comptes rattachés		0
Créances sur organismes sociaux	-16	-2
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	797	835
Créances sur l'Etat - TVA	357	400
Autres créances d'exploitation	560	317
Comptes de régularisation	61	161
Total	1 758	1 711

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	31/12/2019	2020	2021	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	615	615		
Autres créances	1 758	1 758		
TOTAL	2 373	2 373	-	-

	31/12/2018	2019	2020	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	645	645		
Autres créances	1 711	1 711		
TOTAL	2 356	2 356	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.
Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 4 289 K€ au 31 décembre 2019 contre 5 806 K€ au 31 décembre 2018

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires :

	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités	243	992
Découverts bancaires	-327	-31
TOTAL trésorerie nette	-84	961
VARIATION DE TRESORERIE		-1 045

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprend des dettes financières à court terme et à long terme (hors découverts bancaires) (cf. Note 11) et les comptes courants d'associés (Cf. Note12).

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2019 est de 1 791 797 €, divisé en 8 958 986 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2019	Variation		31/12/2019
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 858 736	100 250		8 958 986
Nombre de titres	8 858 736	100 250	0	8 958 986
Nominal	0,20	0,20		0,20
Capital en euro	1 771 747	20 050	0	1 791 797

L'augmentation de capital correspond à l'exercice de 100 000 options d'action, voir note 17. Mais également la conversion de 250 Obligations convertibles en action au 31 décembre 2019.

Détail des Primes

Les différents éléments constituant les réserves consolidées de l'exercice sont les suivants :

DETAIL DES PRIMES	31/12/2019	31/12/2018
Prime de conversion	2 301	2 296
Primes d'émission	102	68
Prime de conversion BSA	341	341
TOTAL	2 745	2 705

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTIGroup. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

ACTIONS PROPRES (en nombre d'actions)	31/12/2019	31/12/2018
Détentions à l'ouverture	26 813	26 813
Achats d'actions	-	-
Ventes d'actions	-	-
Détention à la clôture	26 813	26 813
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	31/12/2019	31/12/2018
Détentions à l'ouverture	32 390	18 860
Achats d'actions		
Contrat de liquidité - ODDO	85 791	125 897
Ventes d'actions	83 917	112 367
Détention à la clôture	34 264	32 390
Détention totale à la clôture	61 077	59 203
Pourcentage détenu en autocontrôle	0,7%	0,7%

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTIGroup. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux d'UTIGroup S.A. s'élèvent à 5 578 K€ au 31 décembre 2019 avant affectation du résultat de l'exercice.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre total d'actions	8 958 986	8 858 736
Nombre total de droits de vote	13 977 816	13 821 373

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Provision pour litiges prud'homaux	498	43	25	516
Provision pour litiges commerciaux	-			-
Provision pour risques et charges divers	7		7	0
Total provisions pour risques et charges	505	43	32	516
Provision pour engagements sociaux	469	46		515
Total provisions au passif	974	89	32	1 031

	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Provision pour litiges prud'homaux	630	40	172	498
Provision pour litiges commerciaux	-			-
Provision pour risques et charges divers	20		13	7
Total provisions pour risques et charges	650	40	185	505
Provision pour engagements sociaux	486	7	23	469
Total provisions au passif	1 136	47	208	974

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2019	31/12/2018
Provision pour litiges prud'homaux	9	75
Provision pour litiges commerciaux	0	0
Provision pour risques et charges	0	0
Total des reprises non utilisées	9	75

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTES FINANCIERES	31/12/2018	Correction d'ouverture	Réévaluation/ Désactualisation	+	-	Reclassement	31/12/2019
Emprunt obligataire convertible	288				-288		0
Part des emprunts à plus d'un an				226			226
Part des dettes financières à plus d'un an							0
Dettes de loyers long terme		1 448		1 435		-322	2 561
Total des dettes financières à long terme	288	1 448	0	1 662		-322	2 787
Emprunt obligataire convertible			0			0	0
Part des emprunts à moins d'un an				74			74
Participation des salariés	330				-5		325
Dettes de loyers court terme	226	206			-419	322	335
Créances non garanties par le Factor	166			222			388
Soldes bancaires créditeurs	31			296			327
Total des dettes financières à court terme	753	206	0	592	-424	322	1 449
Total des dettes financières	1 041	1 654	0	2 253	-424		4 236

DETTES FINANCIERES	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt obligataire convertible	288	277
Part des emprunts à plus d'un an	-	-
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
Total des dettes financières à long terme	288	277
Part des emprunts à moins d'un an	-	-
Part des dettes financières à moins d'un an	753	1 381
Total des dettes financières à court terme	753	1 381
Total Dettes Financières	1 041	1 658

Les « soldes bancaires créditeurs » sont compris dans la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Echéancier des dettes financières

Dettes financières en K€	31/12/2019	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	226		226	
Dettes de loyers long terme	2 561		1 385	1 176
Total des dettes financières à long terme	2 787	0	1 612	1 176
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	74	74		
Participation des salariés	325	325		
Dettes de loyers court terme	335	335		
Créances non garanties par le Factor	388	388		
Soldes bancaires créditeurs	327	327		
Total des dettes financières à court terme	1 449	1 449		
Total	4 236	1 449	1 612	1 176

Dettes financières en K€	31/12/2018	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunt obligataire convertible	288		288	
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an				
Dettes de loyers long terme				
Total des dettes financières à long terme	288	0	288	0
Participation des salariés	330	330		
Dettes de loyers court terme	226	226		
Créances non garanties par le Factor	166	166		
Soldes bancaires créditeurs	31	31		
Total des dettes financières à court terme	753	753		
Total	1 041	753	288	0

Caractéristiques de l'emprunt obligataire

Le 12 juillet 2000, le Groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€, portant intérêt au taux annuel de 3% et assorties d'une prime de remboursement à l'échéance de 3,14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€.

Ce contrat a été modifié par l'Assemblée Générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003. Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « *UTIGROUP. 0.1% 2020* » sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1^{er} janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,

- le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,
- versement d'une soulte en numéraire de 2,5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

- en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP. et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,
- en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP.

Il ne reste plus de bon de souscription d'action en circulation au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, il restait en circulation 14 108 obligations qui ont été remboursées en totalité. Un détenteur de 250 obligations convertibles a demandé la conversion de ses obligations en action (voir note 9).

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	1 585	2 050
Total	1 585	2 050

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	0	0
Total des autres dettes à long terme	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 095	4 119
Dettes sur acquisitions de titres	0	0
Comptes courants	1 117	1 091
Dettes diverses d'exploitation	920	781
Total des autres dettes à court terme	5 131	5 991

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 119	4 350
Dettes sur acquisitions de titres	-	-
Comptes courants	1 091	1 114
Dettes diverses d'exploitation	781	470
Total des autres dettes à court terme	5 991	5 934

Les comptes courants d'associés sont compris dans le flux de trésorerie lié aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTIGroup. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 065 K€ au 31 décembre 2019 contre 1 091 K€ au 31 décembre 2018.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les indicateurs sectoriels de performance, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction, sont présentés ci-dessous.

Éléments du résultat sectoriel (inclus les retraitements d'élimination des transactions intra-Groupe)

	31/12/2019	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	23 495	19 395	2 200	0	1 900
Résultat opérationnel courant	436	-1	325	-8	120
Résultat opérationnel	-564	-1 001	325	-8	120
Résultat global	-1 041	-1 308	212	-8	63

	31/12/2018	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	27 298	22 546	2 403	0	2 349
Résultat opérationnel courant	597	347	556	-7	-299
Résultat opérationnel	597	347	556	-7	-299
Résultat global	215	114	452	-7	-343

Actifs et passifs sectoriels

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le goodwill) et des actifs courants. Les actifs financiers et autres actifs non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

ACTIFS	31/12/2019	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	13 829	13 590	72	-	168
Actifs courants	2 502	2 043	321	1	136
TOTAL	16 331	15 633	393	1	303

PASSIFS	31/12/2019	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	3 819	3 804	4	-	11
Passifs courants	8 166	7 230	527	10	398
TOTAL	11 985	11 034	531	10	409

ACTIFS	31/12/2018	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	12 287	12 060	66	-	161
Actifs courants	3 234	2 856	281	3	95
TOTAL	15 522	14 916	348	3	256

PASSIFS	31/12/2018	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	1 262	1 251	3	-	8
Passifs courants	8 794	7 847	431	6	511
TOTAL	10 056	9 098	434	6	518

Informations relatives aux principaux clients

Le chiffre d'affaires du premier groupe clients représente 16 % de l'activité en 2019. En effet, chaque groupe clients rassemble plusieurs entités au sein d'un même client, A la BNP PARIBAS, premier des groupes clients, UTI GROUP travaille avec plusieurs entités juridiques distinctes appartenant toutes au groupe BNP PARIBAS. Le nombre de groupe clients est comparable (114 groupes clients contre 129 groupes clients en 2018 et 130 groupes clients en 2017) sur les trois dernières années, ainsi que la répartition sur les 5, 10 ou 20 premiers groupes clients.

Ainsi, le risque clients est réparti sur plusieurs groupes clients

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Le premier groupe	16,5%	18,2%	17,9%
10 premiers groupes	53,7%	53,0%	56,4%
20 premiers groupes	68,8%	67,0%	70,8%
Nombre de groupes clients	114	129	130

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	31/12/2019			31/12/2018		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	19 371	24	19 395	22 534	12	22 546
UTIgroup Est	2 200	-	2 200	2 403	-	2 403
UTIgroup Luxembourg						
UTIgroup Rhône-Alpes	1 900	-	1 900	2 349	-	2 349
TOTAL	23 471	24	23 495	27 286	12	27 298

Les prestations rendues par le Groupe sont quasi-exclusivement constituées de prestations de services informatiques en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
UTI Group	13 433	14 522
UTI Group Rhône Alpes	1 560	2 230
UTI Group Est	1 421	1 586
TOTAL	16 413	18 337

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	-10	-9
Immobilisations corporelles	-443	-57
Dépréciation / reprise sur actif circulant	0	0
Provision pour risques et charges	-10	145
	-464	79

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles incluent 407 K€ de dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16).

Autres charges et produits opérationnels courants

Les éléments constitutifs des autres charges et produits opérationnels courants sont :

	31/12/2019	31/12/2018
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits de cession d'immobilisations	84	110
Autres charges d'exploitation	-18	2
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-25	-14
Autres produits et charges opérationnels courants	41	98

Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe.

	31/12/2019	31/12/2018
<u>Autres produits non courants</u>		
Produits non courant	0	0
<u>Autres charges non courantes</u>		
Charges non courantes	-1 000	0
TOTAL	-1 000	0

Voir Note 3 : il s'agit d'une dépréciation du Goodwill.

Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts sur emprunts	0	0
Autres charges financières	-63	-76
TOTAL	-63	-76

Autres charges et produits financiers

	31/12/2019	31/12/2018
Actualisation de l'emprunt obligataire	0	-11
Actualisation des prêts et engagement de retraite	-38	-4
Charges financières	0	0
Charges d'intérêts sur dettes de loyer	-63	
Provision charges financières	0	0
Autres produits financiers	0	3
Autres produits et charges financiers	-101	-13

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
UTI Group S.A.	459	42		500
UTI Group Rhône-Alpes	8	4		11
UTI Group Est	3	0		4
Total des engagements	469	46	0	515

	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
UTI Group S.A.	452	7		459
UTI Group Rhône-Alpes	31		23	8
UTI Group Est	3		0	3
Total des engagements	486	7	23	469

La charge de l'exercice est enregistrée dans l'Etat du Résultat Global dans le poste charges de personnel pour la partie relative aux nouveaux droits acquis au titre de la période et en charges financières pour la partie actualisation.

	2019	2018
Total des engagements au 01/01	469	486
Coût des services rendus dans l'année	40	39
Charge d'intérêt	8	7
Taux d'actualisation	29	
Prestations versées	-57	-27
Impacts liés au changement d'hypothèses actuarielles	0	-7
Ecarts d'expérience	27	-29
Total des engagements au 31/12	515	469

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2019	31/12/2018
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	0,80%	1,66%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

Impôts Différés Actifs (K€)	Provisions pour retraites	Autres provisions	Déficits reportables	Différences temporaires	Autres	Total
Au 31 décembre 2017	122	0	34	0	75	231
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	-5		-5	0	5	-5
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2018	117	0	29	0	80	226
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	11		-29		48	30
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2019	128	0	0	0	128	256

Charge d'impôt sur les résultats

	31/12/2019	31/12/2018
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	-38	0
CVAE	-259	-291
Impôts différés		
Impôts différés de la période	-16	-2
	-313	-293

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTIGroup. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1^{er} janvier 2013 pour une durée expirant le 31 décembre 2017, se renouvelant par tacite reconduction à compter du 1^{er} janvier 2018.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2., Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 28% pour les bénéficiaires inférieurs à 500 K€ et 31% au-delà.

Cependant, pour tenir compte de l'évolution du taux normal d'impôt sur les sociétés, la charge d'impôt différé est déterminée en appliquant le taux de 25%.

Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2019 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat consolidé avant impôt	-728	508
Déficits activés		
Taux d'IS applicable	28,00%	28,00%
Charge d'impôts théorique	204	-142
Charge d'impôts réelle	-313	-293
Ecart	517	151
Charges définitivement non déductibles	330	40
Produits définitivement non imposables	0	-83
Impact net des retraitements de consolidation	0	-15
Impact CVAE	186	209
Total	517	151

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 958 986	8 858 736
Actions détenues en propre par le Groupe	61 077	59 203
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 897 909	8 799 533
Résultat net (en K €)	-1 041	215
Résultat net par action (en €)	-0,117	0,024

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 897 909	8 799 533
Effet dilutif des stocks options	0	56 000
Effet dilutif des obligation convertibles	0	14 108
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 897 909	8 869 641
Résultat net (en K €)	-1 041	215
Résultat net par action (en €)	-0,117	0,024

L'assemblée générale extraordinaire du 03/11/2015 a décidé la mise en place d'un plan de souscription d'actions auprès de salariés non mandataires sociaux.

Le conseil d'administration du 03/11/2015 a fixé les modalités d'attribution et le prix d'émission suivant :

- Nombre d'actions offertes : 400 000 actions
- Prix d'émission : 0,54 €
- Délai de levée des options de souscription : 5 ans, à compter du 03/12/2016 soit le 02/11/2020.
- En 2017 : Exercice de 200.000 options d'action à 0,54 €, qui se traduit par à une augmentation de capital de 40 K € et une prime d'émission de 68 K€.
- En 2019 : Exercice de 100.000 options d'action à 0,54 €, qui se traduit par à une augmentation de capital de 20 K € et une prime d'émission de 34 K€.
- Annulation de 100.000 options d'action suite au départ d'une salariée

En application de la norme IFRS 2, le plan de stock option attribué le 03/11/2015 a été valorisé selon la méthode Black and Scholes à 113 K€.

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Impact de l'application d'IFRS 16 sur les engagements hors bilan

	31/12/2018
Engagements de baux mobiliers	127
Engagements de baux immobiliers	1 787
Total des engagements hors bilan	1 914
Dettes de loyers comptabilisées (location-financement)	226
Dettes de loyers comptabilisées (locations simple)	
Total des dettes de loyers comptabilisées	226
Total des engagements et dettes de loyer au 31/12/2018	2 140
Différences sur l'estimation du terme des contrats	108
Différences sur le périmètre des contrats retenus	-247
Engagements avant actualisation au 31/12/2018	2 001
Effets de l'actualisation	-121
Dettes de loyers au 01/01/2019	1 880

Au 31 décembre 2018, les engagements hors bilan étaient uniquement constitués d'engagements liés aux baux mobiliers et immobiliers. Ces engagements, d'un montant de 1 914 K€, associés à la dette de loyers relative aux contrats de crédit-bail de 226 K€, formaient un total de 2 140 K€.

Au 1^{er} janvier 2019, la dette de loyers totale comptabilisée à l'occasion de la première application de la norme IFRS 16 s'élève à 1 880 K€. La différence de 260 K€ par rapport au montant constaté au 31 décembre 2018 s'explique d'une part par des différences sur le terme des contrats et le périmètre des contrats pris en compte (les contrats de faible montant et de courte durée ayant été exclus du retraitement IFRS 16), et d'autre part par l'application d'un taux d'actualisation, déterminé à 3%.

La variation de la dette de loyers entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 est détaillée en note 11, « Dettes financières ».

Autres engagements

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2019.

Note 19 – EFFECTIF MOYEN ET CICE

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Charges de personnel (*)	11 294	12 585
Charges sociales afférentes	5 119	5 752
	<u>16 413</u>	<u>18 337</u>
Effectif moyen	244	273
CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)	0	295

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

Le CICE a été supprimé à compter du 1^{er} janvier 2019, et est remplacé par une diminution de charges sociales sur les salaires ne dépassant 2,5 fois le SMIC annuel .

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec UTI Group manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer l'entité au risque de crédit sont principalement les créances clients.

Au 31/12/2019, UTI Group réalise 54 % de son chiffre d'affaires avec ses dix principaux groupes clients. Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement.

Néanmoins, UTI Group enregistre un taux non significatif de créances douteuses dans la mesure où :

- la clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grandes entreprises peu exposées au risque d'insolvabilité.
- les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.
- le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage sans recours couplé à une assurance-crédit

Le risque d'insolvabilité est donc limité.

Par ailleurs, UTI Group dispose d'un contrat d'affacturage de créances commerciales, dont les principales caractéristiques sont :

- un paiement immédiat des factures clients dès leur création et avant échéance ;
- une gestion du poste clients : relance et recouvrement des factures ;
- une garantie d'insolvabilité du client;
- une mise en place d'un dépôt de garantie qui sera restitué à la résiliation du contrat et est ajusté en fonction des créances garanties cédées sans recours ;
- le contrat est conclu sans limitation de durée et est résiliable à tout moment (préavis de 60 jours).

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (au 31 décembre 2019, 61 077 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est pas exposé au risque de change.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE détient 54,9 % du capital et 70,4 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31/12/2019.

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	31/12/2019	31/12/2018
Des organes d'administration	169	216
Des organes de direction	0	0
Des organes de surveillance	0	0
TOTAL	169	216

Au 31 décembre 2019 Ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 31 décembre 2019 et 2018, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 31 décembre 2019 et 2018, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
 - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe à compter du 1^{er} avril 2018. Une charge de 472 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31/12/2019, contre 510 au 31/12/2018.
 - o Les soldes clients sont de 109 K€ au 31/12/2019 contre 98 K€ au 31/12/2018.

- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 065 K€

Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :	Saint Honoré - B K & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	91 447	84 551	100%	100%	69 750	84 500	74%	77%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					25 040	25 040	26%	23%
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	91 447	84 551	100%		94 790	109 540	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0			0	0	0	0
Audit informatique	0	0			0	0	0	0
Audit interne	0	0			0	0	0	0
Autres prestations	0	0			0	0	0	0
Sous Total	0	0			0	0	0	0
TOTAL	91 447	84 551	100%	100%	94 790	109 540	100%	100%

Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement important n'est survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice, abstraction faite de la pandémie de COVID-19.

Les états financiers du Groupe ont été préparés sur la base de continuité de l'activité. Les activités n'ont commencé à être affectées par la pandémie qu'à partir du mois de mars 2020 et le Groupe s'attend à un impact sur les comptes 2020. Le Groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Au 26 mars 2020, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

